

Édito

Agir contre les violences patriarcales : mobilisations féministes, théorisations et pratiques d'accompagnement des victimes

**Véronique Bayer, Margot Giacinti,
Christelle Hamel et Marta Roca i Escoda**

Encore un Grand angle sur les violences patriarcales ! Après le premier *opus*, publié à l'automne 2024, consacré à l'analyse critique des politiques publiques censées prévenir ces violences, *Nouvelles Questions Féministes* a fait le choix de dédier un second dossier thématique aux mobilisations féministes dénonçant ces violences, ainsi qu'aux pratiques féministes d'accompagnement des victimes.

L'attention croissante accordée par les institutions de l'État aux violences patriarcales a récemment donné lieu à de nouvelles enquêtes sur les modalités de traitement de ces violences par le droit et la justice. Le Grand angle du précédent numéro explorait ainsi les recours possibles, en France, à la justice civile plutôt que pénale en matière de violences sexuelles, au bracelet électronique et au téléphone grave danger pour maintenir les agresseurs à distance des victimes, aux cellules de veille contre les violences sexistes et sexuelles à l'université, ou encore aux centres d'accueil de victimes de violences sexuelles au Chili. Si ces dispositifs comportent certaines avancées, leurs limites demeurent évidentes puisqu'ils sont conçus et mis en œuvre par des institutions publiques, ancrées dans des États nations au fondement patriarcal.

La mise en place de dispositifs institutionnels d'accompagnement des victimes et de sanction des agresseurs ne forme cependant que l'une des facettes des revendications et des actions féministes contre les violences. On ne saurait négliger les efforts des militantes qui œuvrent continuelle-

ment à la politisation de l'ensemble des violences patriarcales et dénoncent non seulement les dysfonctionnements existants en matière de prise en charge institutionnelle et de sanction, mais aussi la persistance de ces violences misogynes. Dans ce contexte, comment militer efficacement ? Comment instaurer un rapport de force politique et un mouvement social suffisamment puissant pour atteindre l'objectif d'une société sans violences contre les femmes ? Quels militantismes féministes (modes d'action, théories, organisations) et quels savoirs avons-nous forgés au fur et à mesure des luttes contre les violences patriarcales ?

Ce dossier entend participer à l'exploration des voies pouvant être suivies pour poursuivre les mobilisations féministes contre les violences, en questionnant les limites des stratégies militantes contemporaines ainsi que la pertinence de leurs approches théoriques, modes d'action et formes d'organisation. Face au *backlash* et aux contre-offensives patriarcales, parfois très virulentes - comme en témoignent les attaques en diffamation et le cyberharcèlement des militantes féministes, ou encore la réélection de Donald Trump en novembre 2024 notamment grâce à ses soutiens masculinistes - , quelles pratiques militantes envisager ?

Dans le Grand angle du numéro précédent, nous nous demandions comment « accompagner les victimes » de façon alternative aux institutions de l'État. Ce second dossier thématique rassemble des recherches portant sur les actions militantes, associatives et professionnelles qui œuvrent contre les violences patriarcales dans divers contextes nationaux, en focalisant l'attention sur les efforts d'organisation et de réflexion des mobilisations féministes sur les pratiques d'accompagnement des victimes, ainsi que sur le travail de théorisation et de conceptualisation des violences. Pour ce faire, le Grand angle du présent numéro s'appuie sur des recherches menées actuellement au Mexique, en Corée du Sud, en France et aux États-Unis.

Luttes contre les féminicides : renouvellement et amplification des mobilisations féministes contre les violences

Les violences patriarcales révèlent les mécanismes profonds d'un système d'oppression structurelle fondé sur la domination masculine et la subordination des femmes, contre lesquelles les féministes ne cessent de lutter. Ces luttes passent notamment par la poursuite de l'analyse des mécanismes de la violence et des stratégies à adopter face à l'inaction des États pour les prévenir et les éradiquer. Les deux articles ouvrant ce dossier s'intéressent à la question des féminicides. La lutte contre ce type de violence, identifié par les féministes depuis le 19^e siècle puis théorisé et nommé par elles à la fin des années 1970, est progressivement devenu, par circulation du concept de *fémicide* depuis l'Amérique du Nord en passant par l'Amérique latine

et centrale puis l'Europe, l'un des fers de lance des mobilisations féministes du début du 21^e siècle. Ces articles, respectivement écrits par Delphine Lacombe et par Kyung-Mi Kim, illustrent la manière dont les féministes ont initié et renouvelé, au Mexique et en Corée du Sud, leurs luttes contre les féminicides. Ces deux articles témoignent de la nécessité de se mobiliser à travers un mouvement social fort pour imposer un rapport de force politique et enclencher un changement social face à des États coupables d'inertie.

L'article de Delphine Lacombe nous plonge dans l'étude *in situ* de l'actualité militante des féministes mexicaines face à l'intrication des réseaux de criminalité (en particulier du narcotrafic), des institutions (police et justice) et de la sphère politique (fortement corrompue). Malgré des mouvements féministes très dynamiques dans la dénonciation des féminicides, l'ampleur des violences misogynes les plus extrêmes est alarmante : le pays enregistre toujours aujourd'hui un des taux de féminicides les plus élevés au monde (10,4 mortes par jour en 2022). Face à cette violence qui ne décroît pas, les militantes mexicaines poursuivent et renouvellent leurs manifestations publiques dénonçant un État incapable de mettre fin à ces violences. Dans son ethnographie des manifestations à Mexico entre 2018 et 2024, Delphine Lacombe montre que des militantes féministes, suivies par de nombreuses femmes de tous horizons, ont opté pour l'action directe lors des manifestations en constituant des *black blocs féministes* de taille impressionnante, composés uniquement de femmes, cette non-mixité étant probablement une première au monde. La photographie illustrant la couverture du présent numéro, prise le 8 mars 2024 sur la place centrale de Mexico, donne un aperçu de l'ambiance militante à l'issue d'une de ces manifestations ouvertes par les *black blocs* féministes. Revendiquant le recours par des femmes à la dégradation et à la destruction des symboles de leur oppression, les militantes cherchent ainsi à imposer un rapport de force physique et politique avec la police et les autorités pour faire reconnaître la violence répressive qu'elles affrontent. Ces femmes utilisent en particulier des pratiques inspirées par le mouvement anarchiste et l'iconoclasme, en « abîm[ant] les symboles patriarcaux de l'État qui nous abîme ».

En Corée du Sud, Kyung-Mi Kim décrit la publicisation émergente de la notion de *fémicide* à la suite d'un événement majeur : le féminicide de la station de métro Kangnam, initialement qualifié de « meurtre sans motif » par la police coréenne, alors que le meurtrier affichait ouvertement sa haine des femmes. Ce moment politique a redynamisé le mouvement féministe, jusque-là caractérisé par sa proximité avec les pouvoirs publics. Diversifiés, les mouvements féministes renouvellent aussi leurs analyses des violences et leurs outils de lutte. Kyung-Mi Kim note ainsi que les mouvements se sont emparés de la question des cyberviolences en interrogeant le rôle de l'hyper-connectivité et de la grande accessibilité des outils informatiques dans la perpétration des violences en Corée du Sud. À Séoul, les jeunes femmes

féministes ont aussi développé des actions collectives originales et de nouveaux espaces d'expression comme le collage de post-it, les performances de rue et les « scènes ouvertes de paroles » permettant l'expression publique des expériences de misogynie. Ces actions ont redéfini les modes de lutte féministe en combinant des initiatives virtuelles et réelles, souvent spontanées et décentralisées. L'article souligne finalement l'émergence d'une nouvelle génération de féministes, se distinguant des précédentes par ses méthodes et ses préoccupations, orientées vers un féminisme plus radical.

Le développement du féminisme à l'échelle mondiale, à travers le témoignage collectif des violences subies et la circulation des concepts, participe au démantèlement du système de domination masculine structurelle de nos sociétés. Ces deux articles montrent que la collectivisation et l'exposition publique de la parole expérientielle des femmes sont des leviers essentiels pour lutter contre ces violences.

Penser en termes de « violences patriarcales » pour mieux inclure les enfants co-victimes

En plus de la réflexion sur les modes d'action militants, les luttes féministes ont aussi récemment prêté plus d'attention aux personnes co-victimes des violences misogynes en contexte patriarcal, à savoir les enfants.

Dans leur article portant sur la France, Auréline Cardoso et Charlotte Mallet soulignent les impensés et les contradictions des institutions publiques et de la législation en matière de protection des femmes violentées par leur conjoint et de leur(s) enfant(s) co-victime(s).

Auréline Cardoso part du postulat que les violences conjugales s'inscrivent dans un *continuum* de violences patriarcales qui affecte également les enfants, souvent co-victimes. Cependant, la formation des assistantes sociales, encore fortement inspirée par des approches psychologisantes, conduit ces professionnelles à interpréter ces violences selon un prisme individuel plutôt que social. Les pratiques de ces professionnelles s'inscrivent dans des contraintes institutionnelles - notamment l'obligation d'exécuter les décisions des juges aux affaires familiales (qui sacrifient les droits des pères) -, qui induisent alors un accompagnement des victimes peu soutenant pour les femmes victimes. Le maintien de l'autorité parentale en cas de violences conjugales constitue un frein à une prise en compte féministe de ces situations, qui privilégierait résolument les femmes et leur(s) enfant(s), plutôt que de défendre les droits des pères agresseurs. L'autrice observe que les travailleuses sociales, même formées aux outils et perspectives féministes, peinent à se positionner pleinement en faveur des mères et des enfants. Elle met au jour des cultures professionnelles, notamment issues du secteur de la protection de l'enfance, qui perçoivent les

femmes victimes de violences conjugales comme des mères négligentes du fait de leurs difficultés à protéger leur(s) enfant(s). Elle montre que le droit et l'intervention sociale nécessitent des évolutions juridiques. Ces évolutions pourraient suivre le chemin tracé par le Québec, où le retrait de l'autorité parentale du père en cas de violences conjugales s'applique de façon plus large qu'en France, où celui-ci est restreint aux situations de féminicide de la mère ou de viol sur l'enfant.

Pour les victimes de violences conjugales et leur(s) enfant(s), la recherche d'un logement indépendant, sûr et pérenne est la première des protections recherchées. L'hébergement d'urgence et de longue durée est une revendication féministe ancienne. Pourtant, l'action publique en France reste à la fois timide et mal adaptée, malgré une législation qui fait de ces femmes un public prioritaire dans l'attribution d'un logement social. Charlotte Mallet, qui étudie le travail des juristes au sein d'une association d'aide au logement, met en évidence que le sexism et le racisme institutionnels inhérents aux critères d'attribution des logements par les bailleurs sociaux entravent considérablement le relogement des femmes victimes de violences. Ce n'est qu'à la faveur d'une prise de conscience politique par les salarié·es et bénévoles de cette association de droit au logement, induite par le flot de témoignages du mouvement #MeToo, que la direction de cette association a enclenché un travail de réflexion visant à transformer les pratiques professionnelles de ses juristes et à questionner les critères d'attribution du logement par les bailleurs sociaux. Ce travail a mis au jour les processus discriminatoires qui évincent les femmes victimes de violences. Fortes de ce constat, les juristes de cette association d'aide au logement ont développé des techniques visant d'abord à recueillir la parole des victimes, y compris face à des femmes conditionnées à se taire, parfois accompagnées par leur conjoint violent et malgré les techniques de silenciation mises en place par celui-ci. Elles ont également construit des savoirs critiques sur les obstacles administratifs aboutissant au rejet de certaines demandes.

Les deux articles témoignent ainsi des stratégies déployées par ces travailleuses, conscientes des incohérences de la puissance publique, pour contourner les obstacles.

Poursuivre l'effort d'analyse et de conceptualisation des violences patriarcales

Les deux articles suivants du Grand angle constituent des exemples de l'effort de théorisation et de conceptualisation des violences par les recherches féministes.

Laura Carpentier-Goffre et Juliette Mercier s'intéressent aux diverses formes de thérapies proposées aux femmes psychotraumatisées par les vio-

lences qu'elles ont subies. Elles rappellent d'abord que les violences (en particulier intrafamiliales) frappent les femmes et les enfants (majoritairement les filles) de manière disproportionnée, et que ces violences figurent parmi les plus traumatogènes, générant des troubles de stress post-traumatiques aux conséquences délétères. Leur analyse se concentre sur les thérapies dominantes en France (et souvent dans la francophonie), à savoir la psychanalyse et les thérapies systémiques. Elles montrent, en suivant une démarche rigoureuse, que la domination historique des hommes dans le domaine médical a produit des modèles théoriques thérapeutiques empreints de misogynie. Par suite, ces thérapies aboutissent à des échecs thérapeutiques, voire à une victimisation secondaire. Les autrices concluent alors à la nécessité de penser des thérapies alternatives, en développant des pratiques fondées sur des analyses féministes, afin de répondre aux besoins de soins des victimes et leur permettre d'échapper à cette « psychopression ». Leur analyse apporte un éclairage sur les thérapies qui sera fort utile pour les nombreuses victimes en errance médicale comme pour les personnes qui les accompagnent.

Le dernier article du numéro, signé par Sandrine Ricci, se penche sur le concept désormais très usité de « culture du viol » (*rape culture*) en reconstruisant sa généalogie. À partir d'un important travail de revue de la littérature féministe, elle retrace la genèse de ce concept, en mettant en lumière le regrettable effacement du rôle pionnier des féministes afro-américaines dans l'effort de conceptualisation du viol comme système d'oppression, en particulier d'oppression raciale. L'histoire plurielle qui a donné naissance à cette catégorie militante nuance fortement l'idée que le viol aurait été dénoncé d'abord - et seulement - par les féministes de la décennie des années 1970 aux États-Unis. Elle rappelle, ce faisant, que la violence sexuelle a de multiples dimensions, misogynes bien sûr, mais aussi racistes, esclavagistes, colonialistes, impérialistes, nationalistes ou capitalistes... et qu'aucune de ses dimensions ne doit être oubliée par l'action militante. Le concept de *culture du viol* permet d'examiner l'ensemble des mécanismes qui concourent à disculper les agresseurs (au point d'aboutir à l'absence généralisée de sanctions pénales), tandis que les victimes en sont réduites à se sentir responsables de leur agression. Derrière un mince vernis de réprobation sociale, les hommes restent en effet souvent autorisés à exercer des violences sur les femmes et les enfants. Le concept de *culture du viol*, créé pour dénoncer cette fausse réprobation, pourrait être étendu à toutes les formes de violences contre les femmes. C'est ce double discours, qui interdit les violences, mais les tolère dans les faits tout en sanctionnant les femmes qui les dénoncent, que le mouvement féministe doit continuer à combattre.

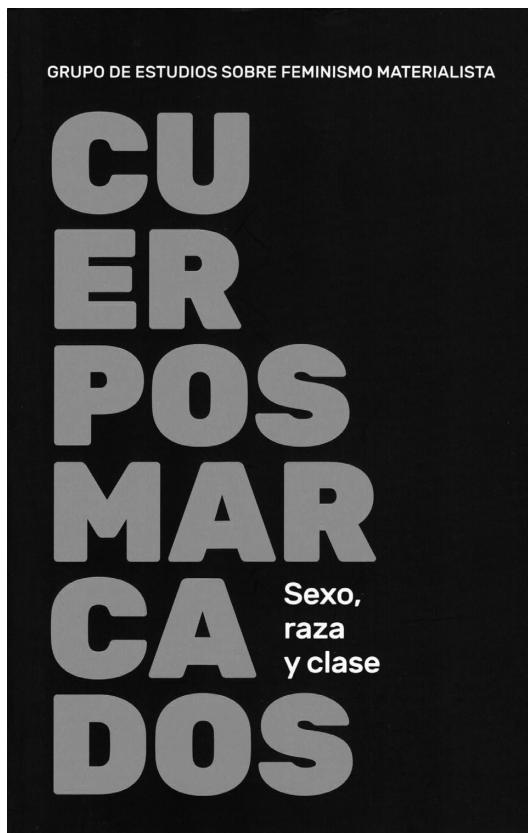
Ce Grand angle met en lumière la constance, la vitalité et la diversité des efforts féministes dans la lutte contre les violences patriarcales, dont sont victimes femmes et enfants. Si une réponse coordonnée associant pouvoirs

publics, professionnel·les, militant·es et citoyen·nes pourrait permettre d'avancer vers l'éradication de ces violences, le chemin est encore long et les freins institutionnels innombrables. Le constat en ce début de 21^e siècle reste terrifiant par l'étendue des violences et la gravité de leurs conséquences. Aussi est-il impératif de garder le cap donné par les luttes féministes, du niveau le plus local jusqu'à l'international, de les soutenir et les amplifier pour enfin, comme l'exprimaient les militantes du Mouvement de libération des femmes, « changer la vie ». ■

À propos de la couverture

La photo a été prise le 8 mars 2024 en fin d'après-midi, sur la place centrale de Mexico appelée « place de la Constitution », mais aussi « zócalo » (littéralement le « socle »). Place immense, la deuxième au monde par sa superficie après celle de Tian'anmen, elle est bordée par la cathédrale métropolitaine, le palais présidentiel, l'immeuble qui héberge l'administration du gouvernement de la ville, et des bâtiments commerciaux. Ce lieu politique incontournable l'est tant pour les rituels présidentiels officiels que pour les parcours manifestants. Mettre le feu à des panneaux de revendications par les féministes est une pratique inédite et récente. L'action a lieu le long des palissades métalliques d'environ trois mètres de haut, érigées à partir du 8 mars 2020 devant les bâtiments sus-mentionnés, après que des militantes *black bloc* tentèrent d'embraser l'une des portes d'accès au palais présidentiel.

Photographie par Delphine Lacombe.



**Grupo de estudios sobre
feminismo materialista**

Cuerposmarcados

Sexo, raza y clase

Editorial Madreselva
2024, 205 p.

Le Groupe argentin d'études sur le féminisme matérialiste vient de traduire en espagnol des textes de référence sur les rapports de sexe, de race et de classe.

- Prólogo. El racismo, adversario central del feminismo materialista francófono
-Jules Falquet
 - Introducción. La trama que permanece: feminismos materialistas, opresiones y resistencias - **Grupo de Estudios sobre Feminismo Materialista**
 - El cuerpo construido - **Colette Guillaumin**
 - Raza y naturaleza. Sistema de marcas, idea de grupo natural y relaciones sociales - **Colette Guillaumin**
 - La piel correcta - **Paola Tabet**
 - Raza, casta y género en Francia - **Christine Delphy**
 - ¿Antisexualismo o antiracismo? Un falso dilema - **Christine Delphy**
-